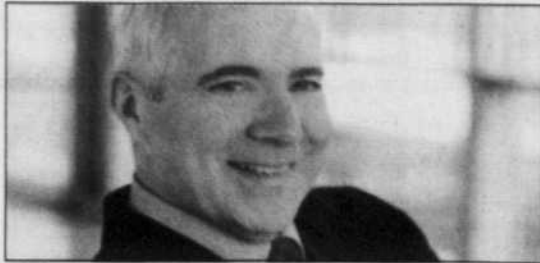


CASCADES

Le cadet des frères Lemaire prend la tête de l'entreprise

Page B 5



CULTURE

L'année des chouchous aux FrancoFolies

Page B 8

LE DEVOIR

CAHIER
B

ÉCONOMIE

Le Fonds de solidarité FTQ licencie six cadres et 33 syndiqués

Le contexte économique très difficile a pour effet d'entraîner «une réduction importante des activités», explique Pierre Genest

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Depuis deux ans, les dirigeants du Fonds de solidarité FTQ ont à trois reprises procédé à des compressions dans le budget des dépenses, mais c'est certainement la quatrième intervention, annoncée hier, qui est la plus douloureuse, puisqu'elle entraîne l'élimination de 39 emplois à compter du 1^{er} juillet prochain.

Pierre Genest, président-directeur général, a réuni les 450 employés du Fonds hier après-midi pour leur faire part de la situation difficile dans laquelle l'institution se trouvait. L'opération chirurgicale signifie la dis-

parition de six postes de cadres et de 33 employés syndiqués. Chez les cadres, il y a notamment l'élimination de deux postes de vice-président à la haute direction.

Dans tous les cas, «une offre généreuse» est faite et en cas de refus, c'est le principe de l'ancienneté qui s'appliquera. Les six cadres ont accepté les offres. En ce qui concerne les employés syndiqués, les dirigeants du Fonds ont conclu une entente avec la direction du syndicat, qui a convoqué une réunion de ses membres aujourd'hui même.

Contexte difficile

La réunion avec les employés hier s'est bien déroulée, assure M. Genest, en expliquant avoir des

«employés très intelligents» qui comprennent fort bien la situation dans laquelle le Fonds se trouve, c'est-à-dire un contexte économique très difficile qui a pour effet «une réduction importante des activités».

D'une part, il y a les investissements des entreprises qui sont à la baisse parce que les entrepreneurs sont devenus «frileux et moroses», selon l'expression du président. En fait, ces investissements seront cette année de 300 à 400 millions alors qu'ils auraient pu être de 600 millions. D'autre part, il y a aussi l'épargne qui a ralenti et qui atteindra de 700 à 800 millions au lieu d'un milliard.

Cela a donc pour conséquence une diminution de travail au Fonds de solidarité. Les réductions de per-

sonnel s'appliqueront à partir du 1^{er} juillet, date qui correspond au début d'un nouvel exercice financier au Fonds. Avec une telle cure d'amaigrissement d'environ 5,5 millions, il est possible de présenter aux actionnaires un budget de rentabilité pour la prochaine année et de ramener les frais à moins de 1,8 % des actifs.

Même en ce qui concerne le semestre actuel, pour lequel il reste deux mois à compléter, M. Genest dit avoir bon espoir d'obtenir un rendement positif, malgré le contexte économique difficile, l'incertitude causée par la guerre au Proche-Orient et le prix de l'énergie.

VOIR PAGE B 4: FONDS



Henri-Paul Rousseau: «Je serai satisfait lorsque [toutes] nos classes d'actifs seront dans le premier quartile. C'est mon objectif.»

Performance des cotisants

Rousseau relève la barre

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Le grand patron de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) jure que la performance financière de ses cotisants est devenue son obsession. Et il promet que son organisation redeviendra l'un des meilleurs gestionnaires de caisse de retraite du monde.

«Nous nous fixons des objectifs ambitieux. Nous voulons nous situer systématiquement dans le premier quartile de nos groupes de référence, peu importe le domaine d'activité. La barre est haute», a laissé tomber hier midi Henri-Paul Rousseau alors qu'il prononçait une allocution devant plus de 900 personnes à l'invitation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

«Je serai satisfait lorsque [toutes] nos classes d'actifs seront dans le premier quartile. C'est mon objectif. Je ne dis pas que ça va venir instantanément, mais c'est l'objectif que je propose à mes actionnaires [sic], qu'on devienne les meilleurs dans ce qu'on fait», a indiqué le président du conseil et directeur général de la CDPQ, Henri-Paul Rousseau, lors d'un point de presse qui a suivi son discours. Il a ajouté que la remontée de la performance se ferait graduellement tout au long de son mandat de dix ans à la tête de la CDPQ.

De plus, M. Rousseau a affirmé aux représentants des médias que le recensement des activités de la Caisse était terminé. Selon lui, les 138 mises à pied effectuées le 2 décembre dernier sont choses du passé et

VOIR PAGE B 4: ROUSSEAU

Le monde du travail salue la présentation d'un cabinet allégé

Le gouvernement Charest doit toutefois s'attendre à une opposition féroce des syndicats à son projet d'assouplissement du Code du travail

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Patrons et syndicats ont bien accueilli hier la présentation d'une version allégée du conseil des ministres à Québec. Leur belle entente s'est toutefois arrêtée là, les premiers se promettant de talonner le gouvernement Charest pour qu'il poursuive cet effort d'allègement en matière de fiscalité et de droit du travail, les seconds jurant de tout faire pour y faire obstacle.

«On est très satisfait de la réduction de la taille du conseil des ministres. En plus de coûter moins à l'État, cela devrait favoriser un certain pragmatisme», a commenté le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Henri Massé. «De plus, on y retrouve un bon mélange de gens d'expérience et de nouveaux venus.»

Une opinion que n'allait pas contredire, Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec (CPQ) pour qui la réduction du nombre de ministres «envoie le bon signal: celui d'un État moins lourd». Il se disait particulièrement impressionné par «la solidité de l'équipe économique», composée notamment d'Yves Séguin aux Finances, et de Michel Audet au Développement économique et régional. Il se disait également surpris et ravi de la nomination de Monique Jérôme-Forget au Conseil du trésor, une femme, selon lui, «capable de dire non», et à qui reviendra la difficile tâche de réduire les impôts, d'augmenter les dépenses en Santé et en Éducation, sans compromettre l'équilibre budgétaire.

«Nous avons de grandes attentes à l'endroit de ce gouvernement. Son programme électoral reprenait plusieurs de nos priorités.» Quant à la renaissance espérée du ministère de l'Industrie et du Commerce, il se dit prêt à en faire son deuil, ses budgets et son influence s'étant de toute manière considérablement réduits avant qu'il ne soit fusionné au ministère des Finances par le gouvernement précédent.

Du «leadership et du courage», il en faudra aussi à Michel Després, le nouveau ministre du Travail qui tout le monde admet ne pas connaître, renchérit Richard Fahey, vice-président Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). «Notre intention est de le rencontrer dans les plus brefs délais», annonce-t-il. C'est à lui, en effet, que reviendra la tâche d'honorer la promesse électorale de réduire au Québec les obstacles à la sous-traitance.

«Le cabinet est composé de gens compétents et d'expérience, note le porte-parole des PME. C'est important parce qu'il n'aura pas nécessairement la vie facile.»

Un mur

«S'ils s'engagent dans cette voie-là, ils vont frapper un mur. On ne le laissera pas faire», a réagi Henri Massé au projet d'assouplissement du Code du travail en faveur de la sous-traitance. Quant à Monique Jérôme-Forget, le président de la FTQ aussi à remarqué qu'elle avait eu dans le passé des commentaires «très durs» à l'égard des travailleurs de la fonction publique. «On espère maintenant que ça changera.»

«On laisse la chance au coureur», affirmait pour sa part Claudette Carbonneau. Favorable, comme les autres, à la réduction de la taille du conseil des ministres, la présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) notait toutefois que si sa composition n'a surpris personne en faisant la part belle aux élus issus du monde des affaires, elle constitue également, pour elle, un recul dans deux domaines pourtant présentés comme prioritaires par Jean Charest durant les élections: soit le monde de l'Éducation, parce qu'il perdra au change un ministre délégué, et les régions, parce qu'elles se retrouveront désormais sous la coupe d'un ministre également chargé du développement économique du Québec dans son ensemble. «Ne vous demandez pas lequel des deux mandats prévaudra», avertit Claudette Carbonneau.

La présence de huit femmes au sein de l'équipe de 25 ministres est loin de l'impressionner. «C'est dans la moyenne des dernières années.»

Elle remarque, plutôt, l'abandon du dossier de la condition féminine après plus d'un quart de siècle de présence au conseil des ministres. «On a trouvé le moyen de rattachier les dossiers de la jeunesse et des aînés à l'un ou l'autre des ministères. Mais on a laissé en plan la moitié de la population», déplore-t-elle.

Elle se console un peu avec la nomination d'un ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques.

RADO
SWITZERLAND

INTEGRAL
BRACELET EN CÉRAMIQUE HIGH-TECH
INÉVARIABLE
VERRE SAPHIR DOMME INÉVARIABLE
AVEC QUATRE DIAMANTS VÉRITABLES
FERMoir à triple sécurité en titane

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 843-1651
www.chateauivoire.com

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Le Bureau de la concurrence ferme son enquête

Molson et Labatt n'abusent pas de leur position dominante

La décision sème la consternation chez les microbrasseurs

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le Bureau de la concurrence évalue que plusieurs modalités présentes dans les contrats que Molson et Labatt font signer aux dépanneurs, épiciers, bars et restaurants sont de nature à avoir un effet négatif sur leurs plus petits concurrents, les microbrasseurs.

Malgré cela, le bureau considère que les pratiques des brasseurs Molson et Labatt, qui contrôlent 90 % du marché de la bière au Québec, « n'ont pas diminué sensiblement la concurrence dans l'industrie de la bière ».

Aussi, le bureau annonçait hier qu'il mettait fin à son enquête et qu'il n'y avait donc pas lieu de se tourner vers le Tribunal de la concurrence.

Cette décision a semé la conster-

nation chez les microbrasseurs québécois, qui entendent faire connaître publiquement leurs réactions aujourd'hui.

Plusieurs microbrasseries québécoises s'étaient plaintes de pertes substantielles dans la vente de leurs produits en raison des pratiques commerciales de Labatt et Molson. Elles reprochaient surtout à Molson et Labatt d'avoir recouru à des pratiques d'exclusivité et d'abuser de leur position dominante. Elles en avaient contre les clauses d'allocation d'espace-tablettes entre les deux brasseurs géants et les épiciers et dépanneurs.

Nombreux contrats

Le Bureau de la concurrence avait amorcé une enquête en août 2000 et sommé une dizaine de brasseries québécoises et grandes chaînes d'alimentation de fournir les

renseignements et documents en lien avec les pratiques dénoncées.

Les enquêteurs ont ainsi eu accès à des contrats conclus par Molson et Labatt de 1995 à 2001.

Après analyse pour voir si les ententes d'exclusivité exigées par les deux géants réduisaient sensiblement la concurrence, le bureau a conclu qu'il n'en était rien, et ce, même si l'enquête a révélé que certaines pratiques dénoncées par les plaignants avaient bel et bien lieu, comme celle allouant à certains brasseurs des droits d'exclusivité pour leurs produits.

Le bureau a recensé des clauses allouant à certains brasseurs des pourcentages d'espace-tablettes, des droits d'exclusivité dans certains espaces (les chambres froides et réfrigérées) ou encore des positionnements privilégiés. D'autres clauses prévoyant la parité des prix

entre certaines marques ont été également découvertes.

Par contre, le Bureau de la concurrence a indiqué que pendant la période visée, les microbrasseurs ont augmenté le nombre de marques et investi dans leurs équipements de production.

Le bureau sert cependant une mise en garde aux deux géants.

« À moyen ou long terme, une généralisation ou une intensification des pratiques contractuelles de Molson et Labatt pourrait vraisemblablement avoir des effets négatifs sur la concurrence dans le marché de la bière », signale le bureau. « L'évolution du marché, notamment en ce qui a trait aux pratiques contractuelles et à leurs effets à plus long terme, pourrait mener le bureau à réexaminer cette industrie et à y intervenir le cas échéant », indique-t-on dans un communiqué.

Charest et Weinberg demandent un délai

PRESSE CANADIENNE

Les fondateurs de Cinar, Micheline Charest et Ronald Weinberg, demandent un délai supplémentaire de six mois pour terminer de payer l'amende d'un million chacun dont ils ont écopé dans la foulée des scandales entourant l'entreprise.

En mars 2002, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) avait condamné le couple Charest-Weinberg à payer un million chacun en trois versements, soit 250 000 \$ le 15 avril 2002, 250 000 \$ le 15 septembre 2002 et 500 000 \$ le 15 mars 2003. Le délai demandé par les ex-dirigeants de Cinar concerne le troisième versement.

Les autorités de la CVMQ vont rencontrer les avocats du couple Charest-Weinberg ce matin avant de décider si un délai leur est accordé. Si les commissaires de la CVMQ refusent de prolonger le terme du paiement, une poursuite pourrait être intentée. « Plusieurs situations sont possibles », a commenté Barbara Timmins, porte-parole de la CVMQ, en refusant de préciser les possibilités.

En plus de l'amende, la CVMQ avait interdit au couple de siéger

au conseil d'administration de Cinar ou de toute entreprise inscrite en Bourse d'ici 2007.

Micheline Charest et Ronald Weinberg ont fondé Cinar, une maison de production d'émissions de télévision pour enfants, en 1984. Le couple, qui a été forcé de quitter la compagnie à la suite des scandales qui secouent l'entreprise depuis quatre ans, possède encore un bloc de cinq millions d'actions qui leur confèrent le contrôle de 64 % des votes. La gestion des actions du couple a été confiée à un fiduciaire, Robert Després, un ancien sous-ministre au ministère du Revenu du Québec dans les années 1960.

Évincer Després

Par ailleurs, les actionnaires minoritaires de Cinar redoublent d'efforts afin d'évincer M. Després, qui agit également à titre de président du conseil de l'entreprise, et à qui on reproche de ne pas en faire suffisamment pour trouver un acheteur pour Cinar.

Robert Chapman, le porte-parole des actionnaires minoritaires de Cinar, soutient avoir identifié un candidat pour succéder à Robert Després, mais il devra d'abord obtenir l'approbation de la CVMQ pour procéder.

EN BREF

Contrat signé chez Vidéotron

(Le Devoir) — F-I-N-I! Les syndiqués de Vidéotron ont officiellement signé hier après-midi leur nouveau contrat de travail. Les 2200 travailleurs reprennent graduellement le travail. Dès la semaine prochaine, plus de la moitié des effectifs seront en poste. Cette entrée au boulot se fera presque un an jour pour jour après le début du conflit. Malgré l'abolition de 268 postes, la hausse du temps de travail et une diminution des avantages sociaux, le syndicat estime avoir remporté la bataille sur « tous les enjeux majeurs ». On croit d'ailleurs que la vente du service d'entretien et de réparation à Entourages Solutions technologiques en est le plus bel exemple. « Il y a un an, personne ne croyait que nous serions capables de faire plier l'empire. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de notre lutte et des résultats obtenus », a souligné Yves Lalonde, président de la section locale 2815 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ).

Avec un gain de 10 400 postes

Le Québec a affiché la plus forte croissance de l'emploi en février

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Québec a affiché la plus forte croissance de l'emploi au pays en février dernier, soit un gain de 10 400 postes, a rapporté hier Statistique Canada.

Selon l'organisme fédéral, l'Ontario a été la province ayant affiché la plus importante baisse au chapitre du travail en février, en l'occurrence un recul de 5400 emplois. La Colombie-Britannique a connu la meilleure performance après celle du Québec, soit une progression de 6600 postes.

Le nombre total des emplois est néanmoins demeuré inchangé en février. Une importante hausse de 13 800 postes a été enregistrée dans le secteur de la fabrication, laquelle a été

principalement attribuable au retour au travail de personnes ayant été mises à pied, mais qui a été contrebalancée par des baisses dans les autres secteurs d'activité économique, plus particulièrement dans l'hébergement et les services de restauration, où un recul de 9800 emplois a été observé, a expliqué Statistique Canada.

La rémunération reste stable

Par ailleurs, la rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des salariés canadiens a été estimée à 687,37 \$ en février. Il s'agit d'une somme pratiquement inchangée par rapport à celle observée le mois précédent, de 686,46 \$.

Au Québec, la rémunération

hebdomadaire a atteint une moyenne de 651,89 \$, contre 650,71 \$ un mois auparavant.

Le niveau de rémunération s'est accru de 1,7 % en février dernier comparativement au même mois de 2002, a indiqué Statistique Canada, précisant que parmi les secteurs ayant affiché la plus forte croissance d'une année à l'autre figuraient l'éducation (6,1 %), la finance et les assurances (5,2 %), l'administration publique (3,1 %) ainsi que la fabrication (2,5 %).

La rémunération horaire moyenne pour les salariés rémunérés à l'heure a baissé de 0,5 % en février, pour s'établir à 16,89 \$. Le nombre moyen des heures rémunérées pour ces travailleurs est toutefois demeuré sans changement, à 32,1 heures.

Pour annoncer: Micheline Ruelland (514) 985-3322
mruelland@ledevoir.com

Dîners
d'affaires

Au menu JAZZ & BONNE TABLE

Les vendredis et samedis soirs dès 22h savourez la table d'hôte pour «oiseaux de nuit» au rythme du trio de Jazz Camil Bélisle et de son invité

Les dimanches, brunch Jazzé de 10h à 14h 30

SAVANNAH

4448, boul. Saint-Laurent 514 904 0277
www.savannahrestaurant.com

LE CHEMIN DE LA PERFECTION EST SOUDAIN PLUS COURT.

Dans une catégorie que Lexus a créée il y a cinq ans, le tout nouveau RX 330 a parcouru bien des kilomètres sur le chemin de la perfection. Pour y parvenir, il a été doté d'un puissant V6 de 230 ch et d'une nouvelle transmission à 5 rapports. Résultat : des accélérations impressionnantes, avec un passage de 0 à 60 mi/h en seulement 7,8 secondes. Côté luxe, contentons-nous de dire que ce véhicule exceptionnel est équipé de tout ce que vous attendez d'une Lexus. Et pour vous permettre d'élargir vos horizons, nous vous proposons un panneau de toit transparent en option, qui offre une vue du ciel de 50 % supérieure.* La perfection est-elle encore loin ? À vous d'en juger en venant faire un essai routier chez le concessionnaire Lexus le plus proche. Pour contacter un concessionnaire ou en savoir plus, visitez www.RX330.ca

LE TOUT NOUVEAU LEXUS RX 330 À PARTIR DE 49 900 \$*

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS



LE TOUT NOUVEAU LEXUS RX 330

*Calculé à un permis de toit transparent optionnel. *PDSF du RX 330 004. Frais de transport et de préparation, immatriculation et toutes les taxes applicables en sus.

ÉCONOMIE

La Banque Royale prévoit une forte croissance pour le Québec

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La croissance économique du Québec atteindra le rythme soutenu de 3,4 % cette année ainsi qu'en 2004, estime RBC Groupe Financier dans un rapport rendu public à Toronto hier.

La demande latente des consommateurs accumulée pendant l'essentiel de la dernière décennie stimulera la croissance de l'économie de la province, explique l'institution dans le document. «L'économie du Québec est en bonne forme actuellement grâce à la libération de la demande de consommation comprimée», a soutenu Derek Holt, économiste

en chef adjoint au sein de RBC, par voie de communiqué.

«Les facteurs négatifs comme la croissance de la population, la mauvaise conjoncture dans le secteur aérospatial et dans celui des télécommunications et l'incertitude des marchés mondiaux pourraient compromettre la croissance de l'emploi et la poursuite de l'expansion de la consommation. Mais la croissance devrait rester forte en 2004», a-t-il ajouté.

«Cependant, a précisé l'économiste, les investissements des entreprises et les exportations à destination des États-Unis deviendront les locomotives de la croissance.»

REUTERS

New York — La confiance du consommateur américain a fortement rebondi en avril après quatre mois de déclin, les ménages apparaissant soulagés que la guerre en Irak ait fait peu de victimes du côté américain, selon l'indice publié hier par le Conference Board, un institut privé de conjoncture.

Le moral des consommateurs américains rebondit

L'indice s'est établi à 81 ce mois-ci, contre 61,4 (révisé) en mars. Les spécialistes avaient prévu un rebond, mais nettement moindre. La révision moyenne des économistes était de 69,8 par rapport à la première estimation de 62,5 en mars.

L'indice va dans le même sens que celui publié vendredi par l'université du Michigan avec un

indice de confiance qui s'est établi à 86 en avril, contre 77,6 en mars.

Un tel rebond de l'indice du Conference Board avait eu lieu après la première guerre du Golfe en 1991, mais cette fois, explique Lynn Franco, directrice du centre de recherche du Conference Board, à la différence de ce qui s'est passé il y a douze ans, les deux composantes de l'indice sont

en hausse, ce qui pourrait augurer, estime-t-elle, d'une reprise de la confiance et «de perspectives plus favorables en matière de dépenses de consommation».

Le sous-indice du sentiment du consommateur sur la situation actuelle a progressé à 75,3, contre 61,4 en mars, tandis que celui de ses anticipations à six mois s'est établi à 84,8, contre 61,4.

ROUSSEAU

SUITE DE LA PAGE B 1

L'organisation agit maintenant comme n'importe quelle autre organisation.

«La Caisse va continuer de gérer ses ressources de façon très dynamique, a-t-il expliqué. Dans le cours normal des choses, il y a des embauches et des gens qui partent. Il y a des gens qui nous quittent, mais ça, ce n'est pas une opération de recentrage. L'opération de recentrage a bel et bien eu lieu.»

Il a d'ailleurs profité de son passage devant les gens d'affaires pour insister sur l'importance de conserver, de motiver et de préparer la relève. «Notre objectif est d'être reconnus, d'ici cinq ans, comme le meilleur employeur de notre industrie au Canada. Pour ce faire, il faut optimiser le recrutement, la rétention et le développement des ressources humaines.»

Henri-Paul Rousseau croit que

la Caisse doit se pourvoir de meilleures politiques d'embauche.

«Sans doute devons-nous être plus énergiques sur les campus universitaires, ici et ailleurs dans le monde, pour recruter la crème de la crème des finissants; peut-être sera-t-il opportun de créer des pépinières de gestionnaires dans des secteurs clés de l'organisation.»

Il faudra également revoir les modes de rémunération pour conserver les meilleurs éléments dans la boîte. «[La rémunération] doit être concurrentielle dans son niveau et incitative dans sa structure», a tranché M. Rousseau. À titre d'exemple, les régimes de bonification devront valoriser davantage les résultats à moyen terme afin que les intérêts des gestionnaires et des cotisants soient au diapason.

Des contrats

Comme cela a été annoncé, les dirigeants de la Caisse plangent

toujours sur l'élaboration de contrats avec leurs 20 déposants québécois. Selon M. Rousseau, la signature de ces ententes de services sera complétée avant la fin de l'été.

La signature de telles ententes est d'ailleurs au cœur de l'engagement de la Caisse de mieux gérer le risque. Chaque déposant déterminera par écrit les paramètres qu'il aura à respecter son gestionnaire, à savoir comment sera réparti l'avoir des cotisants. En retour, la Caisse promet rigueur et discipline.

Dans le placement privé, M. Rousseau a utilisé une analogie sportive pour insister sur l'importance de «cibler ses ressources dans les disciplines où l'on vise carrément le podium». Il a également souligné que l'expérience démontrait que «la proximité géographique entre l'investisseur et l'entreprise constituait un facteur crucial de succès».

M. Rousseau a précisé que son organisation n'hésitera pas à faire appel à des partenaires de qualité dans les secteurs qui lui sont moins familiers, comme les biotechnologies. «Quand nous allons donner des mandats à l'extérieur et quand nous allons gérer les affaires pour les autres, nous le ferons à partir de critères qui nous amèneront à avoir une performance durable. On veut que ce soit bon pour nos déposants, mais aussi que ce soit une source d'apprentissage.»

Du reste, Henri-Paul Rousseau a réitéré sa farouche opposition à la divulgation des rendements de la Caisse de façon trimestrielle. «Je pense qu'il y a un courant, même dans le secteur privé, où on voit que cette obsession de rendre des comptes à toutes les semaines fait en sorte que les chefs d'entreprise et les dirigeants prennent des décisions à trop courte vue.»

FONDS

SUITE DE LA PAGE B 1

La convention collective avec les employés doit venir à échéance le 31 décembre prochain, mais les parties sont convenues d'une entente en vue d'entreprendre les négociations avant l'échéance, c'est-à-dire assez prochainement.

Le Fonds de solidarité FTQ existe depuis 20 ans. Il a toujours obtenu un rendement dépassant le seuil de la rentabilité, sauf au cours du dernier exercice financier. Avec un portefeuille comportant 31 % d'actions inscrites en Bourse, il a été très difficile de soutenir la croissance des actifs dans un contexte de déprime sur

les marchés boursiers. À cet égard, le climat ne s'est pas amélioré cette année.

Pour le semestre clos le 31 décembre dernier, le Fonds a déclaré une perte de 360,8 millions, comparativement à une perte de 319,5 millions au semestre correspondant de 2001. L'avoir des actionnaires est passé de 4,41 milliards à 4,31 milliards. Le Fonds attribuait un recul de 95 millions aux perturbations boursières. Par ailleurs, en ce qui concerne les investissements à impact économique québécois, il attribuait une baisse de 149,2 millions, ce qui faisait passer la valeur totale de 2,75 à 2,6 milliards.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et environs: (514) 745-5720
Extérieur: 1 800 363-0910

La suite des avis se trouve en page B 5

Urgence!

IRAK: LES GENS D'ABORD!
Oxfam Québec 1-877-937-1614 www.oxfam.qc.ca

APPEL D'OFFRES

SP-03-153

LA VILLE DE LONGUEUIL DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'ENVIRON 385 MICRO-ORDINATEURS

Ouverture: 15 MAI 2003

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Longueuil.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que le document d'appel d'offres (plans, devis, etc.) à compter du mercredi, le 30 avril 2003, durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, en s'adressant au Service des approvisionnements, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, arrondissement de Boucherville, Québec, téléphone (450) 463-7100, poste 2921, moyennant un dépôt non remboursable de 30,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire complet; ce paiement doit être effectué en ARGENT COMPTANT uniquement.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé, payable à la Ville de Longueuil ou d'un cautionnement de soumission au montant égal à DIX POUR CENT (10 %) de la valeur totale de la soumission, valide pour la durée du contrat. Ces documents devront être des originaux certifiés.

Chaque soumission doit être déposée au service des approvisionnements de la Ville de Longueuil, d'ici jeudi le 15 mai 2003 à 10 h (horodaté par le service des approvisionnements), dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cette fin.

Les soumissions sont ouvertes le jeudi le 15 mai 2003 à 10 h à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins de l'Arrondissement Boucherville.

La Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour toute information supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec monsieur Gaston Rancourt, au numéro (450) 463-7100 poste 2937 ou monsieur Jean-Guy Lemieux au numéro (450) 463-7100 poste 2273

Donné à Longueuil, le 30 avril 2003.

Alain Cousson, ing., M.A., M.B.A.
Directeur des approvisionnements, des bâtiments et des équipements
Ville de Longueuil



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO: 500-02-005194-031 3511056 Canada Inc. (Marina Centre), Partie Demanderesse, vs: Daniel Lopes Luis, Partie Défenderesse. Le 12ème jour de Mai 2003 à 10h00, au 14255, Boul. Guoin Ouest app. 1205, Pierrefonds, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Daniel Lopes Luis, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Hitachi 52 pouces cinéma maison et acc.; 1 vidéo JVC et acc.; 1 jeu Playstation et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Maurice Gaucher, huissier du district de Longueuil, MAURICE GAUCHER, HUISSIER DE JUSTICE, 14 Davis St-Bruno, Longueuil, Qc, J3V 1C8. Tél.: (514)817-2065.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 500-02-026588-027 COUR SUPERIEURE ISABELLE LUSSIER, Demanderesse MASOUD HAKIMPOUR Défendeur ASSIGNATION ORDRE est donné à Masoud Hakimpour de comparaître au cette de cette Cour sise au 1111, Jacques-Cartier Est, Longueuil, salle RC-31 dans les 30 jours de la date de publication de cet avis, dans Le Devoir. Une copie de l'action en divorce est déposée au greffe à l'intention de Masoud Hakimpour, Longueuil, le 16 avril 2003 Lorraine Rocheleau GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO: 500-02-106530-020 COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT ROYAL & SUNALLIANCE DU CANADA SOCIÉTÉ D'ASSURANCES, Demanderesse 3523161 CANADA INC. faisant affaires sous la raison sociale de BRODERIE & ACCESSOIRES MILLENIUM et SOCIÉTÉ DE LA BRODERIE UNIE CANADA LTÉE Défenderesses ASSIGNATION ORDRE est donné à 3523161 CANADA INC. faisant affaires sous la raison sociale de BRODERIE & ACCESSOIRES MILLENIUM de comparaître au greffe de la Cour du Québec, situé au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1.100, Montréal, Québec, dans les 30 jours de la date de la publication de présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration amendée et de l'avis à la partie défenderesse ont été remis au greffe à l'intention de 3523161 CANADA INC. faisant affaires sous la raison sociale de BRODERIE & ACCESSOIRES MILLENIUM. Lieu: Montréal Date: 28 avril 2003 Michel Martin Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-22-007455-032 COUR DU QUÉBEC CH. CIVILE 141951 Canada Inc. Partie demanderesse DÉNEIGEMENT COLLETTE INC. -et- RICHARD COLLETTE Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donnée à DÉNEIGEMENT COLLETTE INC. -et- RICHARD COLLETTE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800 boul. Saint-Martin Ouest, Laval, au greffe, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le DEVOIR". Une copie de la requête introductive d'instance et avis a été remise au greffe à l'intention de DÉNEIGEMENT COLLETTE INC. -et- RICHARD COLLETTE. Lieu: LAVAL Date: 25 avril 2003 Carole Lefort

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO: 500-04-032527-039 COUR SUPERIEURE (Chambre de la famille) Hilda Elvire Demanderesse José PINEDA, de résidence inconnue Défendeur PAR ORDRE DU TRIBUNAL: La demanderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure, Chambre de la Famille du district de Montréal, une requête en garde d'enfant et pension alimentaire. Une copie de cette requête, de l'avis au défendeur a été laissée à l'intention du défendeur, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est. La requête pour garde d'enfant et pension alimentaire sera présentée pour décision devant le tribunal le 30 mai 2003 à 9 00 heures en salle 2.17 du Palais de justice de Montréal et le tribunal pourra, à cette date, procéder à l'audition de la cause et prononcer un jugement par défaut conforme aux conclusions contenues dans la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire, à moins que le défendeur ne soit présent au tribunal à cette date. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE Montréal, le 24 avril 2003 Marie-France Lavoie Greffière de la Cour Supérieure Me Maria Elsa Sola 4, Notre-Dame E. Suite 603 Montréal (Qc) Tél. 514-393-0809 Téléc. 514-390-1180 Procureur de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO: 200-22-023771-033 COUR DU QUÉBEC DUPONT INDUSTRIES INC. Requérant EXCEL INTERAK HOLDING INC. Intimée PAR ORDRE DU TRIBUNAL: La requérante a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Québec, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis à l'intimé a été laissée à l'intention de l'intimé, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec à la salle 1.24. L'intimé est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs au greffe du tribunal, au Palais de justice de Québec. La requérante a déposé au greffe du tribunal, au Palais de justice de Québec, une requête pour défaut de comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, elle pourra procéder à obtenir contre lui un jugement par défaut conforme aux conclusions contenues dans la requête introductive d'instance. Si l'intimé comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 13 juin 2003, à 10h30, en salle 4.26 du Palais de justice de Québec et le tribunal pourra, à cette date, exercer les pouvoirs nécessaires en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance ou procéder à l'audition de la cause, à moins que l'intimé n'ait convenu par écrit avec la requérante ou son avocat d'un calendrier à respecter en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance, lequel devra être déposé au greffe. Si l'intimé, qui a produit une comparution écrite, désire contester, il doit se présenter au Palais de justice de Montréal à cette date. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE Montréal, le 25 avril 2003 Marie-France Lavoie Greffière de la Cour Supérieure Me Maria Elsa Sola 4, Notre-Dame E. Suite 603 Montréal (Qc) Tél. 514-393-0809 Téléc. 514-390-1180 Procureur de la demanderesse

Le Groupe Fuller Landau Inc. Avis de la PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Paragraphe 102(4)) Faillite 9094-8266 QUÉBEC INC. (Alignement B. Perreault) 687, rue Notre-Dame, Le Gardeur (Qc) J5Z 4X9 Date d'ouverture de la faillite Le 17 avril 2003 Assemblée 07 jour de mai 2003, à 14h00 au 1010, boul. de la Gauchetière Ouest, bureau 200, Montréal (Québec). FAIT à Montréal, ce 30 jour d'avril 2003. LE GROUPE FULLER LANDAU INC., Syndic Patrick Sullivan, CIRP Administrateur désigné Place du Canada 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 200 Montréal (Québec) H3B 2N2 Tél. : (514) 875-2865

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO: 500-22-083048-036 COUR DU QUÉBEC, Chambre civile PRÉSENT 9067-6628 QUÉBEC INC. -Le Régional Pont-Viau Inc. - Partie demanderesse c. AMÉNAGEMENTS SUNCONFORT INC. -et- SYLVIE DUVAL Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à AMÉNAGEMENTS SUNCONFORT INC. et SYLVIE DUVAL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 2.06, le 30 mai 2003 à 9 heures, suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la requête introductive d'instance et pièces P-1 à P-4 a été remise au greffe à l'intention de AMÉNAGEMENTS SUNCONFORT INC. et SYLVIE DUVAL. Lieu: Montréal Date: 25 avril 2003 MARIE-FRANCE LAVOIE GREFFIÈRE ADJOINTE

Canada Province de Québec District de Montréal NO: 500-12-267979-031 COUR SUPERIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT SAMINA LATIF (LATEEF), Demanderesse MASOOD (MASUD) AHMED MUHAMMAD, Défendeur ASSIGNATION ORDRE est donné à MASOOD (MASUD) AHMED MUHAMMAD de comparaître au greffe de cette cour située au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Elle sera présentée au tribunal le 16 juin 2003 en salle 2.17 à 9 00 heures. Une copie de la requête intro-

ductive d'instance en divorce et mesures provisoires a été remise au greffe à son intention. Lieu: Montréal DATE: 2003 AVR. 22 MARIE-FRANCE LAVOIE Greffière adjointe Il est annoncé, ci après que la compagnie 9053-3308 Québec Inc. requiert auprès de l'inspecteur des institutions financières la permission d'être dissoute, à Montréal, Québec, le 21 avril 2003. CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO: 500-04-032527-039 COUR SUPERIEURE (Chambre de la famille) Hilda Elvire Demanderesse José PINEDA, de résidence inconnue Défendeur PAR ORDRE DU TRIBUNAL: La demanderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure, Chambre de la Famille du district de Montréal, une requête introductive d'instance en Déchéance de l'autorité Parentale. Une copie de cette requête, de l'avis au défendeur a été laissée à l'intention du défendeur, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1.100. Le défendeur est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs au greffe du tribunal, au Palais de justice de Québec. La demanderesse a déposé au greffe du tribunal, au Palais de justice de Québec, une requête pour défaut de comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, elle pourra procéder à obtenir contre lui un jugement par défaut conforme aux conclusions contenues dans la requête introductive d'instance. Si le défendeur comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 16 juin 2003, à 9 00 heures à la salle 2.17, du Palais de justice de Montréal et le tribunal pourra, à cette date, exercer les pouvoirs nécessaires en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance ou procéder à l'audition de la cause, à moins que le défendeur n'ait convenu par écrit avec la demanderesse ou son avocat d'un calendrier à respecter en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance, lequel devra être déposé au greffe. Si le défendeur qui produit une comparution écrite, désire contester, il doit se présenter au Palais de justice de Montréal à cette date. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE Montréal, le 25 avril 2003 Marie-France Lavoie Greffière de la Cour Supérieure Me Maria Elsa Sola 4, Notre-Dame E. Suite 603 Montréal (Qc) Tél. 514-393-0809 Téléc. 514-390-1180 Procureur de la demanderesse



APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : SP-1178
Projet : Rouleaux de papier thermique pour caisses enregistreuses N. C. R.

Des soumissions pour la fourniture et la livraison, sur demande seulement, de rouleaux de papier thermique pour caisses enregistreuses, pour une période de douze (12) mois seront reçues au plus tard à 14 h (heure locale), le 14 mai 2003 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

- Siège social** 905, avenue De Lorimier Montréal (Québec) - H2K 3V9
- Centre de distribution de Montréal** 2021, rue Des Fatailles Montréal (Québec) - H1N 3M7
- Centre de distribution de Québec** 2900, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de : MARC HEBERT, demeurant au 2107, Croissant De Madrid, Laval (Québec) H7M 5P3, failli Avis est par les présentes donné que MARC HEBERT a fait cession le 25^e jour d'avril 2003 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9^e jour de mai 2003 à 10 h 00 au bureau du SYNDIC. Ce 28^e jour d'avril 2003 GROUPE PIGEON SYNDICS INC. Syndic FRANCE PIGEON, OGA, CRP Syndic Administrateur Place Montmorency 255, boul. de la Concorde Ouest, bureau 200 Laval (Québec) H7N 1T1 Tél. : (450) 975-1030 Téléc. : (450) 975-8171

ÉCONOMIE

Grâce à l'acquisitioin de Cognicase

CGI hausse son bénéfice

ROBERT MELNBARDIS
REUTERS

Le Groupe CGI a fait état hier d'un bénéfice du deuxième trimestre en hausse, ce que la plus grande firme de services informatiques au Canada a attribué à la récente acquisition de son rival Cognicase.

La société montréalaise a affiché un bénéfice de 44,8 millions, soit 11 ¢ l'action, pour le trimestre terminé fin mars, contre un bénéfice de 33 millions, ou 9 ¢ l'action, à la même période un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires trimestriel de CGI a grimpé de 28 %, pour atteindre 736,1 millions, contre 531,9 millions l'an dernier, principalement grâce à l'acquisition en janvier dernier de Cognicase. En excluant l'effet de l'achat de Cognicase et deux autres acquisitions, la « croissance interne » des revenus était de 7,5 %, ce que CGI a attribué dans un communiqué au renouvellement de contrats et à l'obtention de nouveaux projets chez des clients déjà établis.

« Les étapes les plus cruciales de l'intégration étant maintenant franchies, nous pouvons mobiliser toutes nos énergies pour intensifier notre croissance interne », a affirmé dans un communiqué le président et chef de la direction, Serge Godin.

La marge du bénéfice avant intérêts et impôts a reculé à 10,6 % par rapport à 10,7 % au même trimestre l'an dernier, mais il s'agit d'une progression par rapport à 10,3 % au premier trimestre.

« Il semble initialement que tout ce qu'ils ont fait ce trimestre au chapitre de l'amélioration des marges provient séquentiellement de l'intégration et des synergies de coûts avec Cognicase », a affirmé l'analyste Jeffrey Fan.

Le Groupe CGI a réitéré ses prévisions de revenus entre 2,8 milliards et trois milliards pour l'exercice financier de 2003, avec un bénéfice par action entre 45 ¢ et 50 ¢.

Le titre de classe A de CGI a grimpé hier de 31 ¢, à 7,04 \$, à la Bourse de Toronto. La société est détenue à 30 % par BCE.

EN BREF

Nomination chez National

(Le Devoir) — Daniel Audet, qui était délégué général du Québec à Londres, a été nommé associé directeur du bureau de Montréal du

cabinet de relations publiques National. Il entrera en fonction le 2 juin. Il remplacera Francine La Haye, qui a été nommée vice-présidente à l'échelle nationale pour le développement stratégique des ressources pour l'ensemble des bureaux de la firme.

Passage du témoin chez Cascades

Le cadet des frères Lemaire, Alain, devient président et chef de la direction

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Cascades, qui s'engagera bientôt dans sa quarantième année d'existence, poursuit sa course vers la croissance en passant le flambeau à Alain Lemaire, le plus jeune des trois frères qui, en 1964, ont été les fondateurs d'une petite entreprise à Kingsey Falls, laquelle est devenue aujourd'hui une multinationale avec des revenus de 3,5 milliards et 14 100 employés.

Alain Lemaire, qui deviendra président et chef de la direction de Cascades le 1^{er} juillet prochain, se définit comme « un progressiste » qui a pour objectif de faire grandir la compagnie en mettant l'accent sur la formation, l'innovation et l'adaptation au changement, y compris celui du comité de la régie d'entreprise, à propos duquel Bernard Lemaire, président du conseil, manifeste pourtant de grandes réserves.

« La création du comité de régie d'entreprise est rendue nécessaire dans la perspective d'avoir plus d'administrateurs indépendants, assure-t-il. C'est tout un changement pour un entrepreneur comme moi, puisque c'est de donner une pléiade de contrôleurs alors que notre société n'en a pas besoin, puisque nous

avons toujours présenté des chiffres honnêtes. Nous sommes punis pour des exagérations faites ailleurs. »

Toutefois, les deux frères de Bernard Lemaire, Alain et Laurent, ainsi que d'autres membres de la direction de Cascades, s'en tiennent à une opinion plus nuancée. Cascades compte maintenant 14 membres à son conseil d'administration, dont sept ont des liens à l'interne et sept répondent à la définition d'un administrateur indépendant. L'objectif est d'en arriver d'ici quelques années à avoir une majorité d'administrateurs indépendants.

Laurent Lemaire, qui est président et chef de la direction de Cascades depuis 1992, occupera à partir de juillet le poste de vice-président exécutif au conseil d'administration. Il continuera de superviser l'équipe de direction du groupe de carton plat et portera une attention particulière à l'Europe, où Cascades pourrait prendre plus d'expansion, notamment dans le secteur du carton.

Alain Lemaire, qui est le cadet des trois frères, a longtemps été dans l'ombre de Bernard et de Laurent. « Merci à mes deux frères de me faire confiance. Ce ne fut pas toujours le cas », disait-il hier avec un brin d'humour. Bernard, l'aîné, répondait



Alain Lemaire

ceci: « Alain a fait ses preuves comme gestionnaire depuis 1997 en tant que président et chef de la direction de Norampac. Nous allons le surveiller et le conseiller. » Cascades est en fait dirigé par un triumvirat bien entouré d'administrateurs et de gestionnaires professionnels.

Rentabilité record

Alain aura toutefois un gros défi à relever s'il veut faire mieux que son frère au cours de son dernier exercice financier, avec une rentabilité record qui a donné un bénéfice net de 169 millions ou de 2,07 \$ par action. Depuis cinq ans, Cascades a investi plus de 1,1 milliard, dont 350 millions pour des acquisitions et 800 millions en immobilisations. Pendant cette même période, le ratio d'endettement net sur capitalisation est passé de 55,9 % à 46,7 %.

Toutefois, Cascades a connu au premier trimestre de 2003, par rapport à celui de 2002, une baisse de son bénéfice net de 55 à 16 millions, malgré une légère augmentation des ventes de 801 à 840 millions. Parmi les facteurs qui ont joué, il y a eu l'hiver rigoureux, la guerre en Irak, le coût de l'énergie et la montée du dollar canadien. La situation devrait s'améliorer d'ici la fin de l'année, pensent les frères Lemaire, qui ont tout de même des lignes de crédit qui permettraient à Cascades de signer un chèque de 300 millions demain matin.

EN BREF

Vers la grève chez Air Transat

(PC) — En négociation depuis 18 mois pour un nouveau contrat de travail, les pilotes et les mécaniciens d'Air Transat ont voté hier à 91 % pour la grève. Les négociations entre Air Transat et le syndicat des pilotes et mécaniciens navigants sont au stade de la conciliation, une procédure qui prendra fin le 6 mai. Selon le Code canadien du travail, le syndicat acquiert le droit de grève après un délai de 21 jours suivant la fin de la conciliation, sous réserve d'un préavis de 72 heures quant à l'arrêt de travail. Les 320 pilotes et mécaniciens d'Air Transat opèrent des appareils de type Airbus et Lockheed au sein d'une industrie qui traverse une période difficile.

Deux nouveaux sous-gouverneurs

Ottawa (Reuters) — La Banque du Canada a nommé deux nouveaux sous-gouverneurs hier, recrutant à même ses rangs ainsi que dans une banque d'investissement. David Longworth a rejoint la Banque du Canada en 1974 et a été récemment conseiller du gouverneur David Dodge. Mark Carney arrivera pour sa part à la banque centrale le 5 août. Il était récemment directeur général à la section des services de banque d'investissement chez Goldman Sachs, à Toronto. Les deux hommes combleront ainsi les postes laissés vacants par la récente nomination de Paul Jenkins comme premier sous-gouverneur et le départ à la retraite, plus tard cette année, du sous-gouverneur Charles Freedman.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledevoir.com

APPEL D'OFFRES

SP-03-154

LA VILLE DE LONGUEUIL DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE, TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE, DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET ANALYSE ET IMPACTS FINANCIERS

Ouverture: 15 MAI 2003

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis à cette fin.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que les documents d'appels d'offres à compter du 30 avril 2003 durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30, en s'adressant au service des approvisionnements, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Arrondissement de Boucherville, Québec, au (450) 463-7100 poste 2921, moyennant un dépôt non remboursable de 75,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire complet, ce paiement doit être effectué en ARGENT COMPTANT uniquement.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission (valable pour la durée du contrat) au montant de cinquante mille dollars (50 000,00 \$). Ces documents devront être des originaux certifiés.

Chaque soumission doit être déposée au Service des approvisionnements de la Ville de Longueuil, d'ici le jeudi 15 mai 2003 à 10h (horodaté par le service des approvisionnements), dans l'enveloppe préadressée fournie à cette fin. Le soumissionnaire doit obligatoirement inclure le formulaire de soumission/bordereau de prix dans l'enveloppe fournie à cette fin, scellée et identifiée au nom de son entreprise. Cette dernière doit être insérée dans l'enveloppe de retour.

Seul le nom des soumissionnaires ayant présenté une soumission sera mentionné publiquement à la clôture des soumissions à 10 h le jeudi 15 mai 2003 à la Salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

L'analyse des soumissions est faite à l'aide du système d'évaluation prévu au présent document d'appel d'offres. Pour être retenue une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative.

Les enveloppes contenant les formulaires de soumission/bordereau de prix des soumissions retenues sont ouvertes par le comité d'évaluation. Les enveloppes de prix des soumissionnaires non retenus leur seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'octroi du contrat se fera à la firme dont la soumission aura obtenu le meilleur pointage final.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, n'hésitez pas à communiquer avec Monsieur Gaston Rancourt au numéro (450) 463-7100, poste 2937 ou monsieur Guy Benedetti au numéro 463-7100 poste 4105.

Donné à Longueuil ce 30 avril 2003.

Alain Cousson, ing., M.A., M.B.A.
Directeur des approvisionnements, des bâtiments et des équipements
Ville de Longueuil

longueuil

APPEL D'OFFRES

SP-03-152

LA VILLE DE LONGUEUIL DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR SERVICES TECHNIQUES D'INSTALLATION, CONFIGURATION ET ENTRETIEN DE MICRO-ORDINATEURS ET SUPPORT AUX UTILISATEURS

Ouverture: 15 MAI 2003

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis à cette fin.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que les documents d'appels d'offres à compter du 30 avril 2003 durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30, en s'adressant au service des approvisionnements, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Arrondissement de Boucherville, Québec, au (450) 463-7100 poste 2921, moyennant un dépôt non remboursable de 75,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire complet, ce paiement doit être effectué en ARGENT COMPTANT uniquement.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission (valable pour la durée du contrat) au montant de trente-cinq mille dollars (35 000,00 \$). Ces documents devront être des originaux certifiés.

Chaque soumission doit être déposée au Service des approvisionnements de la Ville de Longueuil, d'ici le jeudi 15 mai 2003 à 10h (horodaté par le service des approvisionnements), dans l'enveloppe préadressée fournie à cette fin. Le soumissionnaire doit obligatoirement inclure le formulaire de soumission/bordereau de prix dans l'enveloppe fournie à cette fin, scellée et identifiée au nom de son entreprise. Cette dernière doit être insérée dans l'enveloppe de retour.

Seul le nom des soumissionnaires ayant présenté une soumission sera mentionné publiquement à la clôture des soumissions à 10 h le jeudi 15 mai 2003 à la Salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

L'analyse des soumissions est faite à l'aide du système d'évaluation prévu au présent document d'appel d'offres. Pour être retenue une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative.

Les enveloppes contenant les formulaires de soumission/bordereau de prix des soumissions retenues sont ouvertes par le comité d'évaluation. Les enveloppes de prix des soumissionnaires non retenus leur seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'octroi du contrat se fera à la firme dont la soumission aura obtenu le meilleur pointage final.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, n'hésitez pas à communiquer avec Monsieur Gaston Rancourt au numéro (450) 463-7100, poste 2937 ou monsieur Daniel Mc Craw au numéro (450) 463-7100 poste 2295.

Donné à Longueuil ce 30 avril 2003.

Alain Cousson, ing., M.A., M.B.A.
Directeur des approvisionnements, des bâtiments et des équipements
Ville de Longueuil

longueuil

ALCOOLISME • TOXICOMANIE • JEU EXCESSIF



Tél.: 514.982.4533 (546)

www.centredollardcormier.qc.ca

FONDATION DOLLARD-CORMIER

APPEL D'OFFRES

SP-03-150 (2003-GEN-303)

Ouverture: 15 MAI 2003

SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES, DES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, DES PLANS ET DEVIS DES APPELS D'OFFRES ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DES RUES CHARCOT, JEAN-DESLAURIERS ET DU BOISÉ SITUÉES DANS LE PROJET «HARMONIE» DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOUCHERVILLE

APPEL D'OFFRES

SP-03-151 (2003-GEN-304)

Ouverture: 15 MAI 2003

SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES, DES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, DES PLANS ET DEVIS DES APPELS D'OFFRES PUBLICS ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DES RUES PAUL-LETONDAL, ARTHUR-DUMOUCHEL, WILFRID-PELLETIER ET ALFRED-BERNIER SITUÉES DANS LE PROJET «HARMONIE PHASE 5» DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOUCHERVILLE

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis à cette fin.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que les documents d'appels d'offres à compter du mercredi 30 avril 2003 durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30, en s'adressant au service des approvisionnements, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Arrondissement de Boucherville, Québec, au (450) 463-7100, poste 2921, moyennant un dépôt non remboursable de 75,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire complet de chacun des appels d'offres, ce paiement doit être effectué en ARGENT COMPTANT uniquement.

Chaque soumission doit être déposée au Service des approvisionnements de la Ville de Longueuil, d'ici le jeudi 15 mai 2003 à 10h (horodaté par le service des approvisionnements), dans l'enveloppe préadressée fournie à cette fin. Le soumissionnaire doit obligatoirement inclure le bordereau de soumission dans l'enveloppe fournie à cet effet, scellée et identifiée au nom de son entreprise. Cette enveloppe devra être insérée dans l'enveloppe de retour.

Seul le nom des soumissionnaires ayant présenté une soumission sera mentionné publiquement à la clôture des soumissions à 10 h le jeudi 15 mai 2003 à la Salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Seules seront considérées, les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs qui ont un établissement sur le territoire de la Ville de Longueuil.

L'analyse des soumissions est faite à l'aide du système d'évaluation prévu au présent document d'appel d'offres. Pour être retenue une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative.

Les enveloppes contenant les formulaires de bordereau de soumission des firmes retenues sont ouvertes par le comité d'évaluation. Les enveloppes de prix des soumissionnaires non retenus leur seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'octroi du contrat se fera à la firme dont la soumission aura obtenu le meilleur pointage final.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Christian Fallu, ing., au numéro de téléphone (450) 463-7100, poste 2206, ou monsieur Pierre Bruneau, au numéro de téléphone (450) 463-7100, poste 2923.

Donné à Longueuil ce 30 avril 2003.

Alain Cousson, ing., M.A., M.B.A.
Directeur des approvisionnements, des bâtiments et des équipements
Ville de Longueuil

longueuil

LES SPORTS

EN BREF

Le Canada défait la Suède

Turku, Finlande (PC) — Daniel Brière des Sabres de Buffalo y est allé d'une performance d'un but et de deux passes qui a permis au Canada de vaincre la Suède 3-1, hier, et d'améliorer ainsi sa fiche à 3-0-0 au championnat mondial de hockey.

Demers estime que Roy «a joué son dernier match»

Denver (PC) — Patrick Roy annoncera sous peu qu'il abandonne la compétition, avance toujours Jacques Demers, qui a déjà dirigé le gardien-vedette de l'Avalanche du Colorado à l'époque où il portait les couleurs du Canadien.

SOCCER

L'Impact met Martin Nash sous contrat

PRESSE CANADIENNE

Martin Nash, un milieu de terrain offensif qui a aidé le Canada à remporter le championnat de la CONCACAF au tournoi de la Coupe d'or de 2000, disputera la saison 2003 avec l'Impact de Montréal.

En 2000, Nash avait pris part à six des huit rencontres du Canada en matchs de qualification pour la Coupe du monde. Il totalise 23 sélections et deux buts avec l'équipe canadienne.

«Il a un bon bagage d'expérience. C'est un joueur complet de haut niveau, un gagnant qui peut sans aucun doute aider notre équipe», a déclaré l'entraîneur Bob Lilley.

ro Biello. Il a un style de jeu créatif et il peut tirer le ballon des deux pieds.

Nash a été choisi au sein de la première équipe d'étoiles de la A-League en 1996, alors qu'il jouait à Vancouver, ainsi qu'au sein de la deuxième équipe en 2000. Cette année-là, à sa première saison à Rochester, il a amassé neuf mentions d'aide, un record d'équipe des Rhinos. Il avait également récolté deux passes au cours de la finale de championnat contre le Thunder du Minnesota, portant son total en séries à quatre passes pour égaliser une marque d'équipe.

Il est le frère de Steve Nash, joueur-vedette des Mavericks de Dallas de la NBA qui a été choisi à titre d'athlète canadien masculin de l'année 2002 par La Presse Canadienne.

Nash, qui vient de compléter la saison d'hiver avec Macclesfield Town, une équipe de troisième division en Angleterre, devrait rejoindre ses coéquipiers lors de la séance d'entraînement de demain au Soccerplex Catalogna de Lachine.

PATINAGE ARTISTIQUE

Stojko reprend la compétition

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le patineur artistique Elvis Stojko fait un retour à la compétition. Stojko, âgé de 31 ans, a indiqué à l'organisme Patinage Canada qu'il veut renouer avec la compétition la saison prochaine.

L'athlète de Richmond Hill, en Ontario, triple champion mondial (1994, 1995 et 1997) et double médaillé d'argent olympique (1994 et 1998), avait annoncé sa retraite le 12 mars 2002.

Quelques semaines plus tôt, il avait terminé huitième aux Jeux olympiques de Salt Lake City. En 2001, il avait dû se contenter de la 10^e position aux championnats du monde, à Vancouver.

L'an dernier, Stojko a organisé un spectacle qui a été présenté dans 11 villes canadiennes.

Il a été admis au Panthéon canadien du patinage artistique en juin dernier.

«Elvis a eu du temps pour prendre une vue de recul et il est arrivé à la conclusion que le désir de participer à des compétitions brûle de nouveau en lui», pouvait-on lire, hier, dans un communiqué publié par Patinage Canada, qui est basé à Ottawa.

«Après avoir été à l'écart pendant 13 mois, Elvis a hâte de revenir et il sera animé d'une vision renouvelée et d'une fougue revigorée. Elvis a le sentiment d'être meilleur que jamais et il a déjà commencé à s'entraîner en vue de la saison prochaine.»

HOCKEY

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION

ASSOCIATION DE L'EST

Ottawa (1) c. Philadelphie (4) (La série est égale 1-1)

Hier

Ottawa à Philadelphie
New Jersey (2) c. Tampa Bay (3) (New Jersey mène la série 2-1)

ASSOCIATION DE L'OUEST

Dallas (1) c. Anaheim (7) (Anaheim mène la série 2-1)

Vancouver (4) c. Minnesota (6) (La série est égale 1-1)

Hier

Vancouver au Minnesota, 20h

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier

Montréal à Milwaukee
Atlanta à Houston
N.Y. Mets à St. Louis
Cincinnati au Colorado
Floride en Arizona
Pittsburgh à San Diego
Philadelphie à Los Angeles
Chicago Cubs à San Francisco

Aujourd'hui

Montréal à Milwaukee, 20h05
Atlanta à Houston, 20h05
N.Y. Mets à St. Louis, 20h10
Cincinnati au Colorado, 21h05
Floride en Arizona, 21h35
Pittsburgh à San Diego, 22h05
Philadelphie à Los Angeles, 22h10
Chicago Cubs à San Francisco, 22h15

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

I.O.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
ILES-DE-LA-MADELINE
MAISON 3 c.c. restaurée, emplacement et ensoleillement optimaux, équipée. Mois d'août: 450\$/sem.

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES
Infirmière diplômée bilingue
Camp pour les jeunes dans les Laurentides. Excellent salaire plus logement. (514) 485-1135

DÉCÈS
MAJOR, MÉDÉRIC 1909-2003
À Montréal, le 28 avril 2003, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Médéric Major, instituteur à la retraite. Il laisse dans le deuil ses neveux et nièces Thérèse (Alain), André (Ginette), Jacques (Adrienne), Nicole (Robert), Guy (Lorraine), Jean, Jacques (Raymond), Francine (Jacques), ses petits-neveux et nièces, Eric, Isabelle, Julie, Elsa et Frédéric, d'autres parents et amis.

DÉCÈS
TELLIER-MASSON, (GHISLAINE NÉE BRANCHAUD)
À l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, à la suite d'une longue maladie, est décédée, le 28 avril 2003, à l'âge de 84 ans, Mme Ghislaine Branchaud, épouse en premières noces de feu M. J.-Hector Tellier, père de ses enfants et en secondes noces, de feu M. Jean-Pierre Masson. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole, Pierre (Philomena Amoruso), Luc-Normand, Loraine (Salomon Cohen), Johanne (André Lamarre), Sylvain, Sylvie (Pauline Harvey) et Patrice, ainsi que ses petits enfants: Stéphanie, Véronique, Valéry-Schani, Charles-Olivier, Pierre-François, Alexandre, Justine, Éloïse et Jean-Sébastien. Elle laisse également ses sœurs: Reine-Marie et Yolande, son frère Bernard (Claire Ethier) et ses demi-sœurs et frères: Marilyn, Robert, Kenneth et Claudette, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

100 VISITES LIBRES
OUTREMONT À VOIR!
Élegant cottage en pierre (4 ch+1)
Restauré, cachet ++, lumière ++
Mouleurs, planchers à motifs
Stat. pavé-uni, garage, terrasse
(514) 602-1855 Visites les Dim. de 14 à 17 h - 1855 Van Home

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS
BOIS-DES-FILONS - Nouvelle construction, triplex, 3 X 5 1/2. Revenu 33 600 \$. Prix 960 000 \$. (450) 433-7559, (514) 821-0542

176 CHALET À LOUER
CHARLEVOIX, gr. maison retirée en montagne. Vue sur le fleuve. Semi-mois. (514) 282-1562

420 SECTEUR VENTE
MAISON DE DISTRIBUTION
domaine DU LIVRE
cherche REPRÉSENTANTS dynamiques et responsables. Expérience exigée vente aux librairies et/ou grandes surfaces. Doit posséder voiture. Diplôme universitaire 1^{er} cycle. Salaire de base + commission. Faxer c.v. au 514/525-4443 ou par courriel: franco.beaudoin@lsc.qc.ca

575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres
Spécialité: appareils électriques
Assurance complète. 253-4374

695 AUTOMOBILES
VOLVO 1997 850 AWD Familiale
Toute équipée. 5 vitesses. Vert forêt. très bien entretenue 163 000 km 18 500 \$ (450) 846-3597 Cause: départ

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
OUTREMONT
Dans bel immeuble art-déco Grand 4 1/2, de c. 1 c.c. Beau coup de cachet. Prox. métro. Juillet. 950\$ (514) 273-8077

192 ON DEMANDE À LOUER
Mois d'août - Estrée
Accès à un lac, minimum 2 ch. c. Boîte vocale. (514) 281-4710

695 AUTOMOBILES
WESTFALIA 85
194 000km, toute équipée, av. ent., mécanique A-1, transmission neuve. Fiigo qui fonctionne. Très propre. 14 000\$. (514) 898-0010

301 ŒUVRES D'ART
ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450) 466-8920

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
GRAND SOLDE DE PIANOS
au Ramada Inn de l'aéroport, 7300 Côte-de-Liesse
PLUS DE 40 PIANOS ET INSTRUMENTS NUMÉRIQUES NEUFS ET D'OCCASION
2 AU 4 MAI 2003
Renseignements: (514) 244-0785
Financement disponible — Pianos H.Nalbandian

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 Tromperie. - Homosexuel.
2 Pied-de-veau. - Aisé.
3 Clair. - Aigle d'Australie.
4 Exprimez. - Vente aux enchères.
5 Nom et prénom. - Cheveu.
6 Dangereux. - Bordure de fécu (Hérald.).
7 Actinium. - De cette façon.
8 Première page d'un feuillet. - Enfant du frère.
9 Désidérabilité. - Eux.
10 Bâtiment. - Pièce de charpente.
11 Prénom d'un célèbre chanteur français 1916-1993. - Incendiaire.
12 Elle pousse sur les vieux arbres. - Recueil de bons mots. - Cube.

161 SOUS-LOCATION
OUTREMONT - Rdc, 2 alc., tt. compris. 14 juin au 16 août. 1 100 \$/m. (514) 270-5054

307 LIVRES ET DISQUES
BONHEUR D'OCCASION
achetez à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

Environnement Canada Montréal

Environnement Canada Montréal

HORIZONTALEMENT
1 - Tromperie. - Homosexuel.
2 - Pied-de-veau. - Aisé.
3 - Clair. - Aigle d'Australie.
4 - Exprimez. - Vente aux enchères.
5 - Nom et prénom. - Cheveu.
6 - Dangereux. - Bordure de fécu (Hérald.).
7 - Actinium. - De cette façon.
8 - Première page d'un feuillet. - Enfant du frère.
9 - Désidérabilité. - Eux.
10 - Bâtiment. - Pièce de charpente.
11 - Prénom d'un célèbre chanteur français 1916-1993. - Incendiaire.
12 - Elle pousse sur les vieux arbres. - Recueil de bons mots. - Cube.

163 OFFRE À PARTAGER
AYLMER, pied-à-terre (maison à partager). Rivière, piste cyclable. Calme assuré. 819-685-9035.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
GRAND SOLDE DE PIANOS
au Ramada Inn de l'aéroport, 7300 Côte-de-Liesse
PLUS DE 40 PIANOS ET INSTRUMENTS NUMÉRIQUES NEUFS ET D'OCCASION
2 AU 4 MAI 2003
Renseignements: (514) 244-0785
Financement disponible — Pianos H.Nalbandian

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE
comme coopérant
comme bénévole
comme donateur
(514) 387-2541 poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

Prévisions météo
ALJOURD'HUI Ensoleillé max 17
CE SOIR Averses min 7
JEUDI Averses max 15, min 7
VENDREDI Averses max 12, min 10
SAMEDI Averses max 9, min 3

La météo en un clin d'œil
Hier Normales
Max. 24 16.7
Min. 7 4.7
Precip. 0.5 mm
Phases de la lune
Lever du soleil 5:44
Coucher du soleil 20:01
Indice UV -777
Indice UV Exposition max. 80-90 min 30 min 80 min +15 min
Description Facile Moyen Elevé Extrême

VERTICALEMENT
1 - Balancer son corps. - Normé.
2 - Composé dérivé de l'urée. - Roi de France.

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER
*** PARIS ***
XV^e, superbe appart., 3^e ét., meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Diap. sem. mois. (450) 968-0282

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS
JEAN COUTU
Boul. du Séminaire Nord, St-Jean

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS
JEAN COUTU
Boul. du Séminaire Nord, St-Jean

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
GRAND SOLDE DE PIANOS
au Ramada Inn de l'aéroport, 7300 Côte-de-Liesse
PLUS DE 40 PIANOS ET INSTRUMENTS NUMÉRIQUES NEUFS ET D'OCCASION
2 AU 4 MAI 2003
Renseignements: (514) 244-0785
Financement disponible — Pianos H.Nalbandian

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
GRAND SOLDE DE PIANOS
au Ramada Inn de l'aéroport, 7300 Côte-de-Liesse
PLUS DE 40 PIANOS ET INSTRUMENTS NUMÉRIQUES NEUFS ET D'OCCASION
2 AU 4 MAI 2003
Renseignements: (514) 244-0785
Financement disponible — Pianos H.Nalbandian

Parlez directement avec un prévisionniste
Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables
Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL www.meteo.ec.gc.ca
La météo canadienne sur le Web



Le Cabinet Charest

Du champagne pour Line Beauchamp

Le milieu culturel est très enthousiaste à la nomination de la nouvelle ministre de la Culture

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Les dirigeants des plus grandes associations d'artistes professionnels du Québec ont sablé le champagne hier après-midi à l'annonce de la nomination de Line Beauchamp comme ministre de la Culture et des Communications du nouveau gouvernement libéral. Et ce n'est pas une figure de style: les grosses pointures du Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) réunies à la permanence du Conseil québécois de la musique ont vraiment ouvert une bouteille.

«Notre réaction? Nous sommes très heureux, vraiment très, très heureux», dit Pierre MacDuff, président du Conseil québécois du théâtre et porte-parole du MAL, qui regroupe des associations représentant environ 15 000 artistes. «Nos espoirs sont très grands vis-à-vis de Line Beauchamp. Elle a une connaissance exceptionnelle des dossiers. En fait, je crois que ce ministère n'a jamais été dirigé par une titulaire mieux préparée.»

Selon des rumeurs persistantes, pour l'obtention de ce poste, Line Beauchamp faisait la lutte à la députée Michelle Courchesne, une ancienne sous-ministre de la Culture. Mme Beauchamp représente la nouvelle circonscription de Bourassa-Sauvé. Née en 1963, bachelière en psychologie, elle a notamment dirigé la station communautaire CIBL de Montréal (1991-93) et l'organisme Pro-Est, une société de promotion et de concertation socioéconomique de l'est de la métropole (1993-98). Elle a agi comme porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications pendant les quatre dernières années. Son conjoint, Pierre Biéau, a été l'organisateur en chef du PLQ aux récentes élections générales.

L'équipe de Mme Beauchamp a préparé la plate-forme électorale

culturelle des libéraux. Ce document étoffé promet de soutenir davantage la création et d'améliorer les conditions de vie comme de pratique professionnelles des artistes. Le MAL souscrit à ces deux grands objectifs, mais s'«interroge» sur le prochain budget de la Culture, puisque le PLQ a aussi promis de geler les enveloppes de tous les ministères, sauf ceux de l'Éducation et de la Santé.

«Cette perspective du gel des budgets nous inquiète», résume Sylvie Gamache, directrice du Conseil québécois de la musique (CQM), membre du MAL. Cependant, le CQM comme le Regroupement québécois de la danse (RQD) refusent de commenter les onsequences concrètes d'une éventuelle stagnation budgétaire.

Qu'advient-il par exemple du vaste projet montréalais d'un Complexe culturel et administratif de 280 millions de dollars comprenant une nouvelle salle de concert attendue par l'OSM depuis deux décennies? Ou du plan concernant une future Maison de la danse, dont le dernier budget Marois voulait financer le développement à la Place des Arts?

«Nous gardons espoir pour tous les projets dans notre secteur», dit Chantal Caron, directrice générale du RQD. Le retard historique de notre secteur est bien connu et nous espérons que la nouvelle ministre en tiendra compte.»

L'organisme Culture-Montréal, qui rassemble «toute personne intéressée à promouvoir la culture sous toutes ses formes comme élément essentiel du développement de Montréal», fait part d'inquiétudes par rapport aux possibles défusions municipales, puisque les libéraux dégagent cette voie. N'empêche, l'organisme célèbre aussi la nomination de Mme Beauchamp. «C'est une titulaire très solide et c'est quelqu'un de Montréal», résume Simon Brault, directeur général de l'École nationale de théâtre du Canada et porte-parole de Culture-Montréal.

«Ce ministère n'a jamais été dirigé par une titulaire mieux préparée»

Le Festival de musique de chambre

Des concerts pour tous les goûts

LE DEVOIR

Le 8^e Festival de musique de chambre présenté sur le Mont-Royal, se déroulera du 7 au 28 juin 2003, avec un programme très diversifié, pour tous les goûts.

A elle seule, la série des classiques de chambre offre huit concerts très différents présentés en soirée au Chalet de la Montagne. Le 12 juin, les Violoncelles du monde lancent le bal avec sept violoncellistes entourant Denis Brott pour un concert hommage à son maître, Piati-gorsky, dont on célèbre cette année le 100^e anniversaire.

Le 14 juin, l'Amérique latine de Ginastera et Piazzolla est à l'honneur avec l'Ensemble Romulo Larrea et ses danseurs de tango mais aussi le Quatuor Molinari. Le 17 juin, Piano en noir et blanc propose une soirée en compagnie de Jerome Lowenthal, Ursula Oppens, David Jalbert et Glen Montgome-

ry, auxquels se joindront les violoncellistes Denis Brott et Nathaniel Rosen, de même que James Somerville, corniste.

Le 19 juin, le festival accueillera le pianiste Alain Lefèvre et le St. Lawrence Quartet dans une grande romance russe. Deux jours plus tard, le 21, le St. Lawrence Quartet jouera cette fois du Schubert, avec par le grand pianiste russe, Ignat Solzhenitsyn.

Pour la Saint-Jean-Baptiste, le concert Pâtisserie française - crème anglaise met à l'honneur le Borealis String Quartet, qui joue à Montréal pour la première fois. Les œuvres de Bernstein, Gershwin et Glick sont réunies pour une grande soirée judéo-new-yorkaise le 26 juin en célébration des traditions juives dans la musique américaine. La série se termine le 28 juin avec une visite de la Bella Italia.

On peut se renseigner sur la programmation complète à festivalmontreal.org.

EN BREF

La collection Seagram mise à l'encan

(Le Devoir) — Vivendi a mis en vente à l'encan hier la collection d'art de Seagram. A New York,

une collection de 720 photographies s'est envolée pour 2,8 millions \$US. Le portfolio de photographies de William Eggleston, illustrant Memphis, a été cédé pour 185 000 \$, et une photographie de Walker Evans illustrant New York en 1931 s'est vendue 101,575 \$

SP La vie avec la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques ne bouleverse pas que la vie d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse des familles entières.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

LE DEVOIR

CULTURE



UN ÉVÉNEMENT
FLANDRE - QUÉBEC
SPECTACLES - EXPOSITIONS
RENCONTRES
www.agoradance.com

Programmation en salle des 15^e FrancoFolies

L'année des chouchous

Gréco, Reggiani, Birkin, Bigras, Léveillé, Bélanger et d'autres participeront à la fête du 24 juillet au 3 août

Grands célébrés des Francos, les Gréco, Reggiani, Birkin, Eicher et Arthur H, mais aussi les Bigras, Léveillé, Bélanger, Leloup et Rivard pileront pour célébrer à leur tour les 15 ans du festival.

SYLVAIN CORMIER

C'est du bonbon, les anniversaires, pour les programmeurs de festivals. Y a qu'à se farcir les programmes des années précédentes, se rappeler les bons coups et s'enquérir des disponibilités. On imagine d'ici les réunions au sommet des Guy Latraverse, Laurent Saulnier, David Jobin et Dan Behrman. Tiens, la Gréco, c'est chaque fois le triomphe: on réinvite. Bécoud, Ferré, Trenet? Hélas, trop tard pour ceux-là. Reggiani, lui, est encore vivant, même qu'il vient de triompher au Palais des congrès: tapis rouge! Voilà pour les légendes. Parlons soirées où il fit chaud. Stephan Eicher, Rachid Taha, Zebda, quelles performances! On les réinvite aussi. Et Arthur H qui chantait *Paroles, paroles* de Dalida, *Tu te souviens, Gigi*, c'était l'an dernier, lors de sa formidable série au Club Soda? Allez, on le ramène. Et Jane. Ah! Chère Birkin, si lumineuse à la PdA, c'était quelle année, déjà? Ça tombe bien, l'«expan des sixties» promène le spectacle de l'album *Arabesque*. Bien sûr qu'elle vient.

Les retrouvailles

Et ainsi de suite. Ces 15^e FrancoFolies de Montréal seront celles des retrouvailles. Hier midi, au dévoilement de la programmation en salle, le Monument-National résonnait de noms familiers: Katherine, Salif Keita, le groupe français Dionysos s'ajoutent ainsi à la liste des revenants des vieux pays. Notons que Stephan Eicher sera là cinq soirs d'affilée avec cinq spectacles différents, rééditant le pari dément d'Arthur H. Et que Diane Tell fera aussi le voyage. Et les Québécois de chez nous? Pareille impression: on reverra pas mal de ceux qu'on a acclamés aux FrancoFolies. Ainsi, Claude Léveillé, habitué des soirées thématiques signées Latra-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Paul Kunigis et le groupe Jeszcze raz ont participé au dévoilement de la programmation des FrancoFolies.

verse, aura la sienne, en l'honneur de son anniversaire à lui (ses 50 ans de carrière), spectacle d'ouverture avec l'habituelle ribambelle d'étoiles. Un *Salut Bre!* tout aussi anniversaire (le 25^e du décès, en l'occurrence) clôturera noblement la brigue, avec l'OSM au service du grand Jacques: grosse affiche locale itou, comprenant Claire Pelletier.

Mais encore? Leloup se paiera deux soirs en formation «big band». Le nombre des musiciens, disait en rigolant Saulnier, n'arrête pas d'augmenter: «Combien y en aura-t-il? Les paris sont ouverts!» Dan Bigras, Charlebois, Daniel Bélanger et Mononc'Serge disposeront de cartes blanches qui ne s'appellent

plus «Carte blanche à...» mais qui en sont quand même, puisqu'ils auront des tas d'invités. Michel Rivard, lui, en aura un seul par spectacle, mais huit soirs durant (au Cabaret Music-Hall), sur le thème de la chaise musicale. Heureuse initiative de l'an dernier, Luc de Laroche reprendra ses «jams» à géométrie variable au Monument-National. Il y aura aussi les promus, ceux qui ont trimé dehors avant d'accéder aux salles

payantes: Vénus 3, Yann Perreault, Dumas, Mes Aïeux, entre autres, gradueront ainsi, presque tous dans la série Hip Rap Rock de fin de soirée, qui accueillera également les Jeronimo, Wampas, Promhom, Bertrand Louis, Galaxie 500,

Le Nombre, La Ruda Salska et, en party de clôture, l'exquise Emilie Simon suivie de Marc Déry.

Et le neuf, là-dedans? On le trouvera surtout parmi les 150 spectacles des scènes extérieures (liste à venir). À l'intérieur, sinon les reprises bienvenues des spectacles d'Ariane Moffatt, de Jeszcze Raz et du Vacarmes Cabaret perdu de Dominic Champagne, outre le tout premier passage de Roch Voisine au festival, un show d'humour (!) et une fête acadienne intitulée *Le Show du Kacho*, on se battra sur l'avant-première du nouveau spectacle de Louise Forestier. Majoritairement composé de lectures de ses immortelles, faut-il préciser, rétroviseur oblige. Rendez-vous du 24 juillet au 3 août: les billets sont disponibles samedi aux divers guichets, mais dès vendredi par Internet.

Les élus de l'arrondissement Ville-Marie ne le jugent pas prioritaire

Le projet des Jardins du Gesù est mis sur la glace

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Montréal abandonne l'idée de créer Les Jardins du Gesù, un projet pourtant appuyé par le Sommet de Montréal, au printemps 2002.

Les Jardins — en fait un parc urbain — devaient être aménagés autour de l'église du Gesù, rue de Bleury, à Montréal. L'ancien bastion des jésuites est ceinturé par un terrain vague et des parkings.

Contrairement aux participants du Sommet de Montréal, les élus de l'arrondissement Ville-Marie ne jugent pas ce projet prioritaire. «Le dossier est sur la glace», explique au Devoir Sandrine Brindejonc, du service des communications de l'arrondissement. Depuis la fusion municipale, l'Hôtel de ville garde la mainmise sur les grands espaces

verts (comme le mont Royal), tandis que les arrondissements ont le contrôle des parcs. «Les élus ont préféré accorder la priorité à des parcs situés dans des zones résidentielles pour améliorer la qualité de vie des familles. L'argent sera plutôt accordé à des espaces comme le parc Ménéthieu-Martin, dans l'Est, où les travaux vont débiter dans quelques semaines.»

Le plan des Jardins s'inscrivait dans un plus vaste ensemble de réaménagement de cette portion du centre-ville, près de la Place des Arts. Le Complexe culturel et administratif de 280 millions de dollars, comprenant la salle de l'OSM, devrait être aménagé sur l'îlot Balmoral, au nord de la rue Sainte-Catherine, entre les artères Jeanne-Mance et de Bleury. En face, le long de la rue de Bleury, l'empire Spectra (Festival internationale de jazz, FrancoFolies, etc.) et ses par-

tenaires prévoient injecter 45 millions dans la rénovation de la salle du Spectrum et la construction d'immeubles à bureaux.

Toujours en face, du côté de Jeanne-Mance, la Ville aménagera une place des Festivals et un autre promoteur, lié au Fonds de solidarité, prévoit construire une tour à bureaux et un parking souterrain. Des constructions d'immeubles résidentiels ont déjà commencé sur d'anciens terrains vagues des environs.

Moscou honore Édouard Lock

LE DEVOIR

Le chorégraphe Édouard Lock a reçu hier soir au Théâtre Bolchoï de Moscou le Benois de la danse et de la chorégraphie. Cette distinction, sous le patronage de l'UNESCO, est offerte à Moscou depuis 1991 par l'Association internationale de la danse. Édouard Lock a reçu ce prix pour *André Auria*, créé par le Ballet de l'Opéra national de Paris en novembre 2002. Le jury était présidé par le chorégraphe Yuri Grigorovich.

Olivieri
librairie • bistro

C'EST EN LIBRAIRIE

QU'ON TROUVE CE
QUE L'ON CHERCHE

QU'ON COMMANDE
CE QUI NOUS PLAÎT

QU'ON DÉCOUVRE
DES MILLIERS
DE LIVRES

C'EST EN LIBRAIRIE
QU'ON RENCONTRE
DES LIBRAIRES...

Librairie indépendante
5219, Côte-des-Neiges
Métro Côte-des-Neiges
tél.: 739-3639
service@librairieolivieri.com



ENSEMBLE CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
UNIONS LIBRES II - concert multidisciplinaire

Véronique Lacroix, chef - ECM 15 musiciens
Dufort, Ferguson, Oesterle, Plamondon, Ristic, Reich

18h30 - Salle Pierre-Mercure, 300 de Maisonneuve Est
billets: rég. 25 \$ - prévente 32 \$ (incluant boîte à lunch) - étud. 2 billets rég.
pour le prix d'1 - billet bénéfice 100 \$ (quantité limitée)
Tél.: (514) 987-6919 - infoECM (514) 524-0173 www.ecm.qc.ca

* Les organismes membres du Conseil québécois de la musique sont identifiés par le logo suivant:

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec
Jacques Nadeau au 514.985.3322